

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 32

Rubrik: Trafic et tourisme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sociétés diverses

La Société de développement de Sion a décidé de créer une Société de développement aux Mayens de Sion, avec les concours des communes intéressées: Vex, Agettes, Salins et Veysonnaz, des hôteliers, des négociants et des propriétaires de chalets. Un avant-projet de statuts a été élaboré par M. Walther Perrig. On sait que la station des Mayens ne forme pas une agglomération, ce qui lui donne un charme et un cachet particuliers. Les chalets et les hôtels, entourés de bosquets de verdure, sont assez éloignés les uns des autres pour que l'on s'y sente comme chez soi, sans avoir l'impression d'être isolé. Les buts de promenades y sont nombreux et l'on y jouit d'une vue superbe sur les Alpes bernoises. La nouvelle société aura pour mission d'organiser de la publicité collective, de faire aménager des chemins, de prendre des mesures dans l'intérêt de l'hygiène, d'améliorer l'éclairage public en certains endroits plus fréquentés, d'établir une signalisation satisfaisante pour les touristes, en un mot de rendre le séjour aux Mayens de Sion, station de repos par excellence, aussi agréable que possible.

Questions professionnelles

Dumping hôtelier. — On nous signale que le Carlton Hôtel, à Amsterdam, qui comme on le sait a déjà été une fois en faillite, ne peut être procédé difficilement à transférer pour le recouvrement de sa clientèle. Il a adressé à toutes les agences de voyages les plus importantes une circulaire confidentielle, offrant non seulement le 10 % de provision aux agences, mais encore une réduction de 5 % aux clients procurés par elles, même si ultérieurement ils reviennent au Carlton sans l'intermédiaire de leurs bureaux. Il s'agit ici d'un dumping de la pire espèce, qu'aucun hôtel, à la longue, ne saurait se permettre sans s'exposer à de graves déceptions financières.

Informations économiques

La tendance des prix de gros des marchés mondiaux, qui était depuis assez longtemps à la baisse, semble maintenant vouloir se stabiliser. Il y a même de nouveaux des hausses à signaler. Aux Etats-Unis, la semaine dernière, on notait l'indice de 83,3 contre 83,4 la semaine précédente. Pour l'Angleterre, l'indice est monté de 77,3 à 77,6. L'index français est monté également de 80,5 à 80,8. En Allemagne, l'indice est encore plus sensible; l'indice a passé de 93,6 à 94,4. Il y a par contre une légère baisse à signaler en Italie, où l'indice est tombé de 61,6 à 61,4.

Un renchérissement dans la boucherie. — La Société des maîtres bouchers de Bâle, la S. A. Bell et la Société coopérative de consommation des deux Bâle ont décidé d'augmenter de cinq centimes par pièce le prix de détail des cervelats, des saucisses longues et des gendarmes. Cette mesure, entrée en vigueur le 1er août, est motivée par la récente ordonnance de l'Office vétérinaire fédéral apportant de nouvelles restrictions à l'importation du bétail, ce qui a pour conséquence une augmentation du prix du bétail d'abattage. Une augmentation correspondante sera appliquée aux prix de la viande de porc.

La consommation du poisson se développe en Suisse dans des proportions considérables, d'un côté à cause de l'organisation par le commerce d'arrivages frais de poisson de mer ou d'eau douce et d'autre part à cause de la cherté de la viande. En ce qui concerne les truites seulement, les chiffres de l'importation ont augmenté de 17 fois de 1918 à 1929. Un correspondant du *Journal de Genève* lui écrit à ce propos: «Il est très heureux pour notre économie nationale et pour le peuple suisse l'attention portée au poisson s'accroisse. Au moment où le protectionnisme suisse a rendu si coûteuse et si médiocre la nourriture carnée, il faut souhaiter pour tout le monde, notamment pour l'industrie hôtelière et d'une manière générale pour la cuisine suisse, qui souffre tant du protectionnisme en vigueur, que cette très légère compensation gagne en importance.» Mais nos pisciculteurs suisses veillent au grain. Un rapport de la Société suisse de pêche et de pisciculture, paru dans l'organe officiel de cette association, demande déjà que l'on fixe à 30 francs le droit d'entrée en Suisse sur les truites.

Le commerce dans la rue, qui s'attire les foudres du commerce de détail et des coopératives de consommation, a fait l'objet à l'assemblée des délégués de l'Union suisse des arts et métiers à Waedenswil d'un rapport de M. Lauri et d'une résolution de l'assemblée. Il est regrettable que cette résolution, s'attaquant à un genre de commerce nouveau mais de grand avenir, n'ait pas été plus objective, ce qui nuira considérablement à son effet pratique. Organisé comme il l'est, ce commerce de circulation doit être considéré par la police prenant des mesures pour le choix des haltes, qui du reste sont très courtes et réglées d'après un horaire fixe connu des ménagères. Les marchandises, toutes emballées, ne courent aucun risque du fait de la poussière. Elles sont constamment fraîches, puisqu'elles proviennent directement du wagon d'arrivée. Au lieu de provoquer un renchérissement des prix, ce genre de commerce les fait baisser dans des proportions qui donnent à réfléchir aux consommateurs. Si l'on tolère dans les villes le colportage, sur de petits chars à bras, de légumes et de fruits exposés à la poussière et malgré les nécessités de la circulation, nous ne voyons pas pourquoi l'on ne vendrait pas de la même manière du sucre, du café, de la farine et d'autres denrées soigneusement emballées, si le consommateur trouve un réel profit. Ce commerce paye du reste ses impôts comme tous les autres. Préparer au public consommateur de bonnes marchandises à des prix aussi bas que possible, c'est, quoi qu'en dise la résolution précitée, travailler au bien-être général.

A propos de subventions. — Dans un article du *Paysan suisse*, M. Howald déclarait dernièrement que le rendement brut annuel de l'agriculture suisse représente une somme de 1500 millions et que l'agriculture reçoit annuellement de 21 à 25% seulement du total des subventions fédérales. C'est ainsi que, selon lui, en 1929, elle aurait reçu 18,5 millions environ sur un total de subventions de 73,6 millions. Mais la *Nouvelle Gazette de Zurich*, en se basant sur les chiffres des comptes d'Etat, constate que l'agriculture a reçu l'année dernière de la Confédération 18,7 millions, auxquels il faut ajouter 8,6 millions pour l'application du nouveau régime du blé. Cela donne au total 27,3 millions de subventions agricoles, au lieu des 18,5 millions du *Paysan suisse*. D'autre part, une forte portion des autres subventions pour les routes, les corrections de cours d'eau, les assainissements de marais, la sylviculture, les mensurations cadastrales, les écoles des régions alpêtres revient avant tout à l'agriculture. Enfin les subventions pour les œuvres sociales, pour les assurances notamment, en affermissant la capacité d'achat des ouvriers de l'industrie, leur permettent de consommer davantage et de faciliter ainsi l'écoulement des produits agricoles. Il convient de remarquer, au surplus, que les subventions fédérales ne profitent qu'à une minorité des agriculteurs: les propriétaires de grandes exploitations, qui font de l'élevage et cultivent beaucoup de céréales, tandis que les paysans montagnards et ceux qui vivent surtout sur la production laitière n'en bénéficient guère. Si l'on compare le rendement d'argent à frais apporté au pays par l'agriculture et par le tourisme, celui-ci devrait recevoir des subventions fédérales s'élevant au total de cinq à six millions, à supposer que la Confédération veuille se montrer aussi large pour lui que pour les paysans.

Nouvelles diverses

La station de Klosters, dans les Grisons, a mis en activité la station de chauffage pour sa plage. Malgré la haute altitude du lac et l'apport continu d'eau froide, une température agréable y est maintenue, grâce à l'afflux régulier d'eau chaude produite par un système de boilers.

Pour nos envois postaux. — La Direction générale des postes, section de l'estampillage, se charge d'apposer, pour le compte de particuliers, au moyen d'une machine ad hoc, des empreintes d'affranchissement sur des enveloppes, cartes, bandes d'adresses, etc. Les objets à estampiller doivent porter le nom de l'expéditeur. Un cliché spécial permet d'imprimer les valeurs d'affranchissement de 5, 10, 20, 30, 40 et 60 centimes.

Une plage pour Sierre. — Les rives du lac de Gérone, près de Sierre, constituent une des plus belles plages que l'on puisse imaginer. Pour favoriser le tourisme dans la «Noble contrée» comme on l'appelle de nos jours, un comité s'est formé en vue de tirer parti de cet avantage et de créer au bord du joli lac une véritable plage moderne, avec ses divers sports aquatiques et ses bains de soleil. Un tel projet sera certainement accueilli avec sympathie dans tous les milieux intéressés.

Les hôtels américains. — A Brooklyn vient de s'ouvrir le plus grand hôtel de New-York. Cet énorme caravansérail, qui est probablement le plus grand du monde, a plus de 2600 chambres, réparties sur 31 étages. On l'a doté à grands frais d'une piscine d'eau de mer. Dans ses 16 salles de banquets, on entend partout de la musique de phonogrammes et les artistes américains T.S.F.; entre les flons-flons modernes on produit aussi des morceaux classiques et même de la musique religieuse.

† **Emile Birkhäuser.** — A Bâle est décédé le 2 août, à l'âge de 80 ans, M. Emile Birkhäuser, chef senior de l'imprimerie Emile Birkhäuser & Cie, où s'imprime actuellement notre journal. En M. Emile Birkhäuser, l'industrie typographique badoise perd l'une de ses personnalités les plus compétentes et les plus en vue. Le défunt s'était fait également un excellent renom dans toute l'imprimerie suisse. Nous présentons à la maison Birkhäuser et à la famille en deuil nos condoléances bien sincères et l'expression de notre vive sympathie.

Une innovation encombrante. — Le Touquet, la grande plage française de la mode, possède, disent les journaux, les voitures les plus élégantes et les plus modernes. Un corps de femmes agents de police vient en effet d'y être créé. Ces aimables gardiennes de l'ordre portent des corsages kaki et des sombres de paille. Mais sans le vouloir le Touquet s'est ainsi fait une propagande touristique de premier ordre. Les agents en jupons obtiennent un formidable succès de curiosité; tout le monde s'arrête pour les regarder, ce qui parfois provoque des encombrements et gêne la circulation.

Champéry. — La Fête du centenaire du Vieux Champéry a eu lieu le 27 juillet par un temps magnifique. Les trains et les autos avaient amené la grande foule dans la localité gaiment parée. Un cortège historique a parcouru les rues du village, ouvert par un groupe de vieux grenadiers encadrant l'ancien drapeau de la commune de Champéry. Puis venaient la musique de 1830 et des couples de Champérolains et de Champérolaines dans leurs costumes d'autrefois. La seconde partie du cortège représentait la «désalpe», ou la descente du pâturage. On a fort admiré les fameuses paysannes de Champéry, avec leurs mouchoirs roulés sur leurs pantalons longs et la pipe à la bouche, les villageois et les bûcherons, les mulets chargés de fromages, de bois, d'ustensiles de cuisine et de laiterie, de poules, etc... d'enfants. Une représentation populaire avait été organisée et a obtenu un grand succès. Un groupe de 40 danseurs et danseuses a donné des productions locales charmantes, entremêlées de chants d'un choeur d'armillaires. Ces fêtes ont été très intéressantes pour les touristes et favorisées par tous ceux qui s'intéressent aux choses du tourisme, car elles constituent une attraction spéciale et très réelle pour chaque localité où elles sont encore en honneur.

Nouvelles sportives

Les employés de l'hôtel des Bergues, à Genève, ont eu dernièrement leur concours sportif, qu'ils organisent depuis quatre ans déjà avec l'appui de leur directeur, M. Baegner. La *Suisse* écrit à ce propos: «Félicitons ici les employés qui font oeuvre utile. Oeuvre doublement utile puisqu'ils alignent de nombreux concurrents dans des épreuves et qu'ils leur font aimer ainsi la pratique des exercices physiques. Enfin, surtout peut-être, ceux qui prennent part à ces épreuves apprennent à se connaître et cela fait naître entre employeurs et employés, entre membres de services différents, d'excellents sentiments de camaraderie.» Le programme comportait une course cycliste de 30 kilomètres et une course pédestre de 3 km. Les dames participant à la course à pied prenaient le départ pour une épreuve un peu plus courte. Dans la course cycliste, les concurrents n'étaient pas très nombreux, mais l'allure a été rapide, puisque le vainqueur a terminé le parcours en moins de 50 minutes. Les épreuves de course pédestre ont réuni 40 concurrents. La distribution des prix a eu lieu le soir des courses, à la brasserie Gaminus et elle a été suivie d'une soirée familiale. Voici les premiers résultats: *Course pédestre dames*: 1. Mlle von Siebenthal; 2. Mme Bilgischer; 3. Mlle Mülhauser. *Course cycliste hommes*, 3 km.: 1. Georges Rey; 2. Marc Evéquoz; 3. E. Kupferschmid; 4. Adolphe Müller. *Coursiers*: Werner Bertschi. *Course cycliste*, 30 km.: 1. Charles Müller; 2. Hans Egly; 3. Jules Zerubin; 4. Fritz Tiedemann.

Trafic et Tourisme

Evian-Montreux par hydravion. — Entre les autorités de Montreux et la Société française d'aviation est intervenue une entente aux termes de laquelle un service régulier quotidien d'hydravions sera fait entre les deux villes de Montreux et Evian. Par les soins des autorités montreu-siennes, une bouée d'aliquage sera placée en face du Montreux-Palace.

Les automobiles et motocyclettes étrangères entrées provisoirement en Suisse pendant le mois de juin 1930 ont été au nombre de 19.416, dont 9396 autos avec la carte d'entrée de cinq jours, 918 avec passavants, 8475 avec triptyque ou carnet de passage en douane et 627 motocyclettes. Au mois de juin 1929, on avait enregistré l'entrée de 11.790 véhicules automobiles, dont 4954 autos avec carte provisoire. En juin dernier, 86 canots pliants ont été introduits en Suisse au régime de la carte d'entrée provisoire créée cette année.

Les accidents de la circulation en Suisse, en 1929, ont été au nombre de 1.109, dont 9943 ont été provoqués par des véhicules motorisés. Au total, 7431 personnes ont été tuées ou blessées, 2069 étant des piétons. Parmi ces derniers, 367 sont morts sur place ou dans l'espace d'une semaine. Dans le nombre des blessés sont compris 583 enfants, dont 50 ont été mortellement atteints. En lisant ces chiffres, on ne s'étonne plus du peu de sympathie des piétons pour les écraseurs, ni des mesures prises ou envisagées en ce qui concerne la responsabilité des automobilistes et des motocyclistes.

La saison d'été à Nice, suivant les journaux, est particulièrement brillante et le tourisme est en pleine prospérité en présence de nombreux touristes et séjournants. La société cosmopolite se retrouve sur la plage, dans les théâtres, aux manifestations sportives et dans les luxueux bars à la mode. Les sports nautiques et balnéaires, en particulier, triomphent sur la plage, où la chaleur est agréablement tempérée par la brise marine. Les excursionnistes ont à leur disposition un réseau pratique de routes en très bon état. Et les hôteliers, pour attirer la clientèle estivale, consentent des prix spéciaux. Nice a désormais pris sa place parmi les grandes stations d'été. Qui l'aurait cru il y a un peu de temps seulement?

Pour le confort des voyageurs en Italie. — A la direction des Chemins de fer italiens de l'Etat s'est réunie la commission chargée de décerner les récompenses du second concours national ouvert pour la présentation des vins-types régionaux destinés aux voyageurs dans les gares et sur les trains. La commission a distribué des médailles, des diplômes et des prix en espèces aux concessionnaires qui se sont le plus distingués. Devant les brillants résultats de ce concours, la direction a envisagé l'opportunité d'organiser prochainement un nouveau concours national entre les concessionnaires des buffets de gares. Le but, cette fois, serait de chercher à améliorer la confection des *cestini da viaggio* (dèjeuners froids à emporter), ainsi qu'à obtenir un meilleur choix des vins qui y sont adjoints.

Les autocars postaux alpins, dans la semaine du 21 au 27 juillet, ont transporté 30.763 voyageurs, au lieu de 28.431 pendant la semaine correspondante de l'année dernière. Parmi les plus-values, nous avons 415 personnes sur les parcours Nessler-Buchs, 194 sur la route des Mosses, 141 sur le trajet Küblis-St-Antönien Platz, 23 sur le tronçon Schuls-Platz, etc. Mais nous avons des reculs de 222 voyageurs au Grimsel, de 205 au Lukmanier, de 175 sur la route Coire-Tiefencastel, de 136 au Julier, de 101 à la Furka, etc. Si l'on tient compte du fait que les nouveaux services introduits cette année ont transporté, durant la semaine en question, 2698 personnes, le nombre des voyageurs, comparativement à la semaine correspondante de 1929, a diminué en réalité de 366.

Le mouvement touristique à Paris. — Suivant les journaux parisiens, c'est une erreur de prétendre qu'il y ait à Paris une crise du tourisme. Sans doute, la clientèle parisienne, héritière de l'ancienne clientèle. La clientèle luxueuse de l'Amérique du Nord a été très atteinte par le dernier krach; elle dispose de moins de fortune et de moins de temps et restreint ses dépenses au

lieu de fréquenter les palaces. Mais les classes moyennes voyagent d'autant plus. D'après les placés retenues dans les hôtels, les chemins de fer et les paquebots, on peut même prévoir une recrudescence inaccoutumée du tourisme dans ces classes sociales. Après les Anglais, les Allemands en formeront en France le contingent le plus important. Puis viendront les pays de l'Europe centrale et enfin la Hollande, les Pays scandinaves et l'Amérique du Nord.

Un chemin de fer à la Bernina. — Suivant les journaux grisons, une demande de concession a été présentée pour la construction d'un chemin de fer à crémaillère au Piz Bernina. Le ligne commencera à la station de Morteratsch, à 1899 mètres. Elle suivrait le Chalachagn jusqu'à 2627 mètres, directement au-dessus du glacier de Boval. Elle s'engagerait ensuite dans un long tunnel de 5380 mètres par le Piz Boval, le Piz Morteratsch, le Piz Preivikus, le Bianco-Grat et le Piz Bianco. Le tunnel déboucherait près du sommet de la Bernina, à 4018 mètres. La différence de niveau sera de 2119 mètres. Les convois seraient actionnés par l'électricité; le ligne aurait une longueur de 9340 mètres et le parcours serait effectué en 80 minutes environ. Comme à la Jungfrau, un hôtel-auberge serait construit au terminus de la Bernina.

Les Américains en Europe. — Certains journaux persistent à affirmer que le mouvement touristique d'Amérique en Europe, loin de diminuer, s'accroît. L'accroissement du nombre des voyageurs est, tel que les compagnies de navigation seraient obligées d'écourter la durée de l'escale de leurs paquebots de New-York pour multiplier leurs traversées pendant la saison d'été. Nous n'avons jamais entendu le contraire, tout en parlant d'une crise du tourisme américain. Les Américains viennent nombreux, plus nombreux, c'est un fait; et l'on constatait dans les pays qui nous entourent encore plus clairement que chez nous. Mais ces Américains appartiennent pour la plupart aux classes moyennes et voyagent généralement en société et au rabais, sous la direction rigide des agences de voyages. L'ancienne clientèle américaine, riche et large dans ses dépenses, se raréfie par contre indubitablement. Cette constatation est aussi générale que l'autre dans l'hôtellerie européenne.

L'Union pour le trafic aérien, dans sa récente assemblée générale à Berne, a précisé comme suit les exigences du trafic aérien moderne: Il faut tenir compte en premier lieu de la vitesse. Les communications doivent être nombreuses, mais les arrêts intermédiaires aussi rares que possible. Une distinction doit être faite entre les courses de tourisme et les courses d'affaires, ces dernières devant avoir lieu de préférence durant les heures diurnes mortes. Pour que les transports aériens prennent pied dans le monde des affaires et pour donner au public l'habitude de voyager en avion, le trafic actuel de six mois par an est tout à fait insuffisant; il y a lieu d'encourager l'exploitation pendant neuf mois à titre transitoire, au moins sur le réseau principal, en vue d'arriver à l'exploitation annuelle. Une certaine retenue doit être observée dans l'exploitation des lignes purement saisonnières. Le développement du trafic aérien exige que les entreprises de transport par air se mettent en contact beaucoup plus étroit avec le monde du commerce, de l'industrie et du tourisme.

Agences de voyages et de publicité

Adressbuch-Verlag, Berlin. — Dans notre numéro 28 du 10 juillet, nous avons attiré l'attention sur la manière d'agir de cette maison, qui cherchait des inscriptions gratuites pour un livre d'adresses. Nous avons souligné que la gratuité de l'inscription ne s'étendait qu'à la notion de «maison» dans le sens du § 17 du Code de commerce allemand, donc seulement au nom du commerçant. Chaque inscription supplémentaire était comptée à raison de cinq marks la ligne. — Il est arrivé à Montreux (et probablement ailleurs aussi) que beaucoup d'industriels et de commerçants ont rempli les bulletins et les ont retournés, dans l'idée de rendre service à l'éditeur et persuadés que la mention de leur maison était réellement gratuite. Maintenant la firme berlinoise leur réclame un montant calculé par ligne en plus de la raison sociale proprement dite. Elle menace de procès les gens qui se sont laissés duper, en leur envoyant des copies de jugement dans lesquelles sa faveur est mentionnée. Quand donc prendra-t-on la peine de lire les mises en garde des journaux professionnels et saura-t-on se méfier des offres «gratuites».

Un représentant à surveiller. — Dans nos numéros 28 du 10 juillet et 30 du 24 juillet, nous avons déjà attiré l'attention sur la firme *American and European Travelling Association Inc.*, à New-York, dont les procédés nous paraissent suspects. Or, le représentant de cette maison s'efforce encore d'entrer en rapports d'affaires avec des hôtels de la Suisse. Après avoir parcouru les principales villes, il visite maintenant les centres saisonniers. Employant toujours la même méthode, il prétend avoir obtenu des marchés avec des hôtels connus. Comme hôtels qui lui auraient passé des commandes, il nomme par exemple le Baur au Lac à Zurich et le Schweizerhof à Bâle, qui ne savent rien ni l'un ni l'autre de rapports contractuels avec l'association précitée. Le représentant base donc son activité sur des assertions mensongères et le danger existe que l'hôtellerie suisse subisse du préjudice de ce fait. Il importe par conséquent de mettre un terme à ces agissements. Nous prions les hôtels qui pourraient connaître le domicile ou le lieu de séjour actuel de ce représentant de bien vouloir en aviser immédiatement notre Bureau central à Bâle, en vue de l'ouverture de démarches juridiques.

